



Pont St Antoine – 22480 LANRIVAIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE ORDINAIRE DU 28 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de mars à 14 heures 00, les membres du Comité du Syndicat Mixte KERNE-UHEL, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Lanrivain, sous la Présidence de Monsieur Guillaume ROBIC.

Présents : Rémy GUILLOU, Jean-Yves ROLLAND, Marc VIDCOQ, Patrick HAMON, Jean-Pierre JAGLIN, Annie BENION, Yann BOUTIER, Georges GALLARDON, Alain KERBIRIOU, Jocelyne KERFERS, Bernadette LE BOEDEC, Guy LE FOLL, Sandra LE NOUVEL, Guy LE YOUDEC, Geneviève PINTO, Bruno RAOULT, Guillaume ROBIC, Robert MOISAN, François HINDRE, Guy QUERE, Florence LE SAINT, Michel LE CALVEZ, Alain BURLOT, Gervais LEMOINE, Claude BERNARD, Xavier CERTAIN, Michel HUBY, Pierre TANGUY, Christiane MOREL

Excusés : Hervé OLLIVIER, Daniel TRENDI, Jacques LAMBERT, Jacques LE POTIER, Alain CUPCIC, Emile DOHOLLOU, Daniel REAU, Jacques TROEL, Gilles THOMAS, Henri FLAGEUL, Gérard MATHECADE, Mireille JEGO, Gildas LE FRESNE, Julien VIDELO, Joseph PERROT, Jean-Pierre LE GOUX, Jean-Baptiste LE VERRE, Olivier ALAIN, Raymond GELEOC, Cécile NICOLAS, Pierre-Yves LE BORGNE, Christelle URVOIX, Marianne LORETTE, Xavier ROBIC, Jean JOURDEN

Date d'envoi des convocations : 20 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de membres présents : 29

Secrétaire de séance : Bruno Raoult

Adhésion de Leff Armor Communauté

Par délibération du 19 décembre 2023, le conseil communautaire de Leff Armor Communauté a sollicité son adhésion au Syndicat Mixte de Kerne Uhel, ceci en prévision de la dissolution du Syndicat mixte d'alimentation en eaux potables des eaux d'Avaugour au 31/12/2023. Les membres représentants cet EPCI au SMKU ont également été nommés.

Les communes membres de Leff Armor Communauté ont été invitées à se prononcer sur cette décision et avaient 3 mois pour se prononcer, à compter du 19 décembre 2023.

Une majorité qualifiée s'est prononcée favorablement pour cette adhésion.

Cette demande est à présent subordonnée à l'accord du comité syndical du SMKU.

Le président propose de valider cette demande d'adhésion de Leff Armor Communauté (en représentation substitution des communes de Bringolo, Lanrodec, Saint Fiacre, Saint-Jean Kerdaniel et Saint Péver), au SMKU.

Les adhérents du SMKU auront ensuite 3 mois pour émettre un avis sur cette délibération.

La demande d'adhésion nécessite de recueillir un avis favorable à la majorité qualifiée.

Le Comité Syndical,

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

Après vote à l'unanimité,

Valide la demande d'adhésion de Leff Armor Communauté au Syndicat Mixte de Kerne Uhel.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

Guillaume ROBIC

Signé par : Guillaume ROBIC
Date : 01/06/2024
Qualité : PRESIDENT

Bruno RAOULT
Secrétaire de séance

